



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED WG.579/1/Rev1



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

19 janvier 2024

Original : Anglais

Français

Premier comité de pilotage du projet SEMPA

Athènes, Grèce, 7 février 2024

Point 2 de l'Ordre : Questions d'organisation

Ordre du jour provisoire annoté

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Conformément à la description de l'action du Projet Renforcer la biodiversité méditerranéenne et les aires marines et côtières protégées pour la nature (Projet SEMPA), financé par la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR), le PNUE/PAM organise le 1er Comité de pilotage du Projet SEMPA financé par l'UE, le 7 février 2024, à Athènes, en Grèce.
2. Les principaux objectifs de la Réunion consistent à :
 - (i) Faire le point sur les actions menées au cours des six premiers mois du projet
 - (ii) Présenter le plan de travail annuel du projet, le budget du projet et le plan de communication
 - (iii) Formuler des recommandations sur la marche à suivre.
3. Les annotations suivantes à l'Ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider la Réunion dans ses délibérations.

Point 1 de l'Ordre du jour : Ouverture du 1er comité de pilotage du projet SEMPA

4. La Réunion sera ouverte à 14 h 30 le 7 février 2024 par Mme Tatjana Hema, Coordinatrice, PNUE/PAM-Convention de Barcelone et M. Frederic Fournet, Chargé de mission à la Commission Européenne.

Point 2 de l'Ordre du jour : Questions d'organisation

Documents de travail	UNEP/MED WG.579/1 UNEP/MED WG.579/2
-----------------------------	----------------------------------------

- 2.1. *Mandat du comité de pilotage du projet*
5. Le mandat du comité de pilotage du projet sera présenté aux membres du comité de pilotage.
- 2.3. *Adoption de l'Ordre du jour provisoire*
6. L'ordre du jour proposé dans le document UNEP/MED WG.579/1/ et annoté dans le présent document sera examiné et proposé pour adoption par la réunion, y compris l'emploi du temps proposé dans le présent document.
- 2.4. *Organisation des travaux*
7. Les discussions se dérouleront en séance plénière, sous réserve d'une décision de la réunion lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.
8. Une interprétation simultanée en anglais et en français sera assurée pendant la réunion. Les documents de travail seront en anglais et en français.
9. Une séance est prévue de 14 h 30 à 17 h 30. Il est prévu que la réunion aborde tous les points de l'Ordre du jour. Il est envisagé de clôturer la réunion à 17 h 30 le 7 février 2024, après avoir adopté ses Conclusions et Recommandations.

Point 3 de l'Ordre du jour : Projet SEMPA : Objectifs, Plan de travail annuel, Budget et progrès

Documents de travail	UNEP/MED WG.579/2 UNEP/MED WG.579/3 UNEP/MED WG.579/4
-----------------------------	-------------------------------------------------------------

10. Sous ce point de l'Ordre du jour, le Secrétariat informera la réunion des progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet SEMPA depuis son lancement le 23/08/2023.

11. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) présentera les résultats obtenus concernant les aspects programmatiques (WG.579/2), financiers et de planification (WG.579/3) ainsi que le processus de suivi préparé et mis en œuvre (WG.579/4).

12. La réunion devrait examiner et approuver les principaux éléments mis en œuvre et prévus, conformément aux objectifs du projet et au document de projet approuvé, et fournir au Secrétariat des recommandations sur la marche à suivre.

Point 4 de l'Ordre du jour : Projet SEMPA : Stratégie de communication

Documents de travail	UNEP/MED WG.579/5
-----------------------------	-------------------

13. Sous ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera le document "Plan de communication et de visibilité" (UNEP/MED WG.579/5) du projet SEMPA, fournissant les éléments clés prévus concernant la communication du projet, les audiences ciblées, et les indicateurs connexes.

14. La réunion devrait examiner et approuver la stratégie de communication du projet et fournir au Secrétariat des recommandations sur la marche à suivre.

Point 5 de l'Ordre du jour : Synergies avec d'autres initiatives

15. Le Secrétariat présentera les synergies identifiées et prévues entre le projet financé par l'UE et d'autres initiatives et projets, notamment les projets EcAp MED PLUS et ML MED PLUS récemment approuvés par l'UE.

16. La réunion devrait examiner l'initiative et le projet identifiés par le Secrétariat, et fournir des recommandations au Secrétariat sur la marche à suivre.

Point 6 de l'Ordre du jour : Autres questions

17. Sous ce point de l'Ordre du jour, la réunion sera invitée à soulever et à discuter d'autres questions qui pourraient nécessiter une attention, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour.

Point 7 de l'Ordre du jour : Conclusions et Recommandations

Documents de travail	UNEP/MED WG.579/2 UNEP/MED WG.579/3 UNEP/MED WG.579/4 UNEP/MED WG.579/5
-----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------

18. La réunion examinera et adoptera le projet de conclusions et de recommandations qui résultera des discussions, tel qu'il a été préparé par le Secrétariat.

Point 9 de l'Ordre du jour : Clôture de la Réunion

19. La clôture de la réunion est prévue pour le mercredi 7 février 2024 à 17 h 30.

EMPLOI DU TEMPS PROPOSÉ

Mercredi 7 février 2024		
Heure	Point de l'Ordre du jour	Documents
14:15 – 14:30	Inscription	
14:30 – 14:45	Point 1 de l'Ordre du jour : Ouverture de la Réunion	
	Point 2 de l'Ordre du jour : Questions d'organisation	UNEP/MED WG.579/1 UNEP/MED WG.579/2
14:45 – 16:00	Point 3 de l'Ordre du jour : Projet SEMPA : Objectifs, Plan de travail annuel, Budget et progrès	UNEP/MED WG.579/2 UNEP/MED WG.579/3 UNEP/MED WG.579/4
<i>16:00 - 16:20</i>	<i>Pause café</i>	
16:20 – 16:40	Point 4 de l'Ordre du jour : Projet SEMPA : Stratégie de communication	UNEP/MED WG.579/5
16:40 – 17:00	Point 5 de l'Ordre du jour : Synergies avec d'autres initiatives	
17:00 – 17:10	Point 6 de l'Ordre du jour : Autres questions	
17:10 – 17:20	Point 7 de l'Ordre du jour : Conclusions et Recommandations	UNEP/MED WG.579/2 UNEP/MED WG.579/3 UNEP/MED WG.579/4 UNEP/MED WG.579/5
17:20 - 17:30	Point 8 de l'Ordre du Jour : Clôture de la Réunion	